

**LA GREVE
DES BANQUES
DE
JUILLET 1957**



numéro spécial de
"l'unité syndicale"
novembre 1957

Si toute la presse a été obligée, devant son ampleur, de parler de la grève des banques, elle l'a fait en général en cachant tous les aspects positifs que renferme, pour l'expérience de la classe ouvrière française, l'action des employés de banque. Même l'Humanité et Libération, Franc-Tireur et le Populaire, la Vie Ouvrière et Force Ouvrière ont évité soigneusement de définir ce que ce mouvement a été en réalité, tout en couvrant de fleurs la grève et les grévistes, sans jamais indiquer les directives et les mots d'ordre qui auraient pu faire de la grève des banques le point de départ d'une action d'ensemble de tous les travailleurs de France, pour en finir avec la misère et la hausse des prix.

Le lecteur pourra s'étonner de la large place consacrée au Comptoir National d'Escompte de Paris (C.N.E.P.) dans cette brochure. C'est volontairement que nous avons développé le rôle d'avant-garde joué dans cette grève par les employés du C.N.E.P., où un Comité de lutte est né à la suite du mouvement. L'absence de Comités de lutte dans les autres banques ne nous a pas permis de donner des détails aussi précis sur la lutte des employés et de leurs réactions, notamment en Province, après la reprise du travail le 27 juillet.

Sur l'un des mouvements les plus profonds dans une corporation qui ait eu lieu en France, la présente brochure va essayer de donner des informations que tous les journaux ont omis sciemment de rapporter.

la situation avant la grève

Depuis des années, les employés de banque attendent une revalorisation de leur profession et l'examen des autres revendications, parmi lesquelles figurent principalement les 40 heures. De grèves partielles ou catégorielles en grèves nationales de 24 heures ordonnées par les syndicats, les employés de banque n'ont pu engager le véritable combat pour

obliger les banquiers à céder. Même en août 1953 où la situation était favorable, la défection de la C.F.T.C. ne permit pas un succès de la grève de 24 heures du 13 août 1953.

Les banquiers, de temps à autre, accordent une augmentation dérisoire, ouvrent un peu la soupape pour retarder l'explosion de la colère des employés. A chaque fois, en Commission Paritaire, les dirigeants syndicaux signent les augmentations hiérarchisées octroyées "généreusement" par les patrons. Citons, pour mémoire, ces dernières années : les accords d'octobre 1954, 3,50% ; de juillet 1955, 5% ; de mars 1956, 5% ; de novembre 1956, 3%.

Les salaires ci-dessous (d'avant la grève de juillet 1957) montrent que les "prolétaires en faux-col" des banques font partie d'une des professions les plus défavorisées :

SALAIRES MENSUELS AU 1er JUIN 1957 POUR 45 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE :

Employé débutant : 26.734 francs brut ;

Employé à la titularisation : 29.346 francs brut ;

Employé après 3 mois : 26.711 francs brut ;

Garçons de bureau en fin de carrière avec 25 points personnels : 37.522 francs brut ;

Employé au coefficient 170 en fin de carrière avec 25 points personnels : 41.172 francs brut ;

Employé qualifié au coefficient 190 en fin de carrière avec 40 points personnels : 47.012 francs brut ;

Avant 18 ans, les jeunes subissent un abattement d'âge de 10 à 15%.

La politique des organisations syndicales, favorable à la hiérarchie, a amené une large désaffection syndicale et, dans la plupart des grèves décidées par les syndicats, un pourcentage important d'employés refuse de suivre l'ordre de grève. Les employés de banque ressentent durement le fait que les dirigeants syndicaux ne veulent pas les mobiliser dans un mouvement d'ensemble, ils savent pourtant qu'un tel mouvement serait seul

efficace pour faire céder les banquiers. Le souvenir de juin 1947, où, après 12 jours de grève générale dans la banque, les patrons ont du céder, reste très vif dans leur mémoire. Par suite de la carence des syndicats, les employés de banque, dans leur grande majorité, sont inorganisés.

Le mécontentement est pourtant grand dans la profession et lorsque, le 16 mai 1957, à l'occasion d'une réunion de la Commission Nationale Paritaire, les dirigeants syndicaux demandent aux employés l'envoi de "délégations" devant l'immeuble de l'Association Professionnelles des Banques, deux mille travailleurs, venus de toutes les banques, répondent à cet appel et vont manifester.

Devant le succès de cette manifestation, dont les dirigeants sont les premiers étonnés, il peut sembler que les syndicats vont rapidement se mettre d'accord pour engager une action importante. Il n'en est rien. D'un côté, la C.G.T. et la C.F.T.C., sans consulter les employés, décident une grève de 24 heures pour le 5 juin. D'un autre côté, F.O. continue à faire cavalier seul, et ne se rallie qu'au dernier moment à ce mot d'ordre, en donnant ses consignes séparément. Pour préparer cette grève de 24 heures, qui s'avère d'avance inefficace, la C.G.T. et la C.F.T.C. convoquent le 28 mai un meeting à la salle Cadet. C'est un fiasco complet. Sur 35.000 employés de banque parisiens, à peine 500 ont jugé utile de se dé-ranger. Si la grève du 5 juin ne rapporte absolument rien, un assez fort pourcentage d'employés, 50 à 60% dans les grandes banques, font cependant grève, mais sans enthousiasme. Ce fait démontre amplement que le mécontentement des employés cherche à se traduire par des actions efficaces.

Indice d'un profond mécontentement, les jeunes, les garçons de bureau, les employés d'agences, en un mot les catégories les plus défavorisées, participent à l'action en plus forte proportion que dans les grèves précédentes.

Mais les dirigeants syndicaux n'orientent pas l'action vers une grève générale comme en juin 1947. Ils se contentent d'attendre bien tranquillement la prochaine Commission Paritaire.

les centraux mécanographiques

Depuis quelques années, les conditions de travail se sont, dans la banque, complètement transformées. Les services mécanographiques, fruit du développement de la technique, sont devenus un des rouages essentiels du fonctionnement des banques. Obligés par la concurrence d'introduire des machines dans leurs établissements, les banquiers espéraient, grâce à la compression du personnel qui en résulterait, faire une excellente affaire.

Leurs calculs auraient été valables si, en même temps que les machines comptables, ils n'avaient dû introduire dans leurs établissements une nouvelle catégorie d'employés, concentrée dans des salles, véritables ateliers, où, avec les cadences et le travail au rendement, ils acquièrent rapidement une mentalité "usine". L'importance de leur travail et la position qu'ils occupent dans la marche de la banque leur rend plus aisée la défense de leurs revendications.

Au C.N.E.P., il existe deux centres mécanographiques : le Portefeuille et Organisations Mécanographiques. Dans ces deux services, sur la plupart des grosses machines, travaille le personnel masculin. La grosse majorité du personnel féminin est constitué par les poinçonneuses ou perforatrices.

C'est de là que devait partir la grève générale de juillet 1957 dans la banque.

la "tribune libre des employés"

Pour comprendre comment, dans une corporation

réputée calme, un mouvement d'une telle ampleur et d'une telle spontanéité a pu avoir lieu, il est nécessaire de revenir un peu en arrière.

Depuis des années, en même temps que dans diverses autres professions d'employés (Sécurité Sociale par exemple), une Tribune libre des employés (1) était diffusée dans la banque, et plus particulièrement au C.N.E.P. Cette diffusion devait porter ses fruits et les sympathisants, regroupés, allaient jouer, dans le déroulement de la grève et l'extension de la lutte, un rôle extrêmement important.

La Tribune libre des employés appelait constamment les employés de banque à prendre en mains leur propre sort. Elle définissait les moyens d'action susceptibles d'imposer aux banquiers satisfaction à leurs revendications. "Tous à l'A.P.B. !" (1) Ce mot d'ordre inlassablement répété et qui à beaucoup d'employés, écoeurés par la passivité des syndicats, pouvait paraître irréalisable, devait se concrétiser le 28 juin par la manifestation de 3.500 employés du C.N.E.P. devant le siège patronal.

D'autre part, dans un contre-rapport présenté en novembre dernier au Congrès des employés de banque C.G.T. de la région parisienne, un camarade de la Tribune libre des employés avait défini une orientation permettant la réalisation d'un mouvement d'ensemble des employés de banque, déclarant notamment :

"S'il est vrai que l'on veuille revenir au pouvoir d'achat de 1938, pourquoi ne pas revendiquer tout de suite une augmentation mensuelle de 10.000 francs

(1) La Tribune libre des employés se rattache à l'Unité syndicale qui regroupe, dans toutes les corporations, les militants défendant des positions unitaires.

(1) Rappelons que l'Association Professionnelle des Banques est l'organisation Patronale.

pour tous.

"Dans la perspective d'une grève générale, les mouvements partiels peuvent, s'ils ont comme objectif l'élargissement de la lutte, élever le niveau de combativité et entraîner les secteurs attardés. Dans ce sens, la grève des mécanographes du Crédit du Nord et du C.N.E.P. d'octobre 1954, avec une perspective claire de la part de nos dirigeants, pouvait entraîner l'ensemble de la corporation dans une grève efficace".

Et, plus loin :

"Dans notre corporation, la PREPARATION DE LA GREVE DES EMPLOYES DE BANQUE peut permettre de sortir de l'ornière où elle s'est enlisée, la Direction de notre Syndicat. Dans cette voie, la proposition des camarades du C.N.E.P. de convoquer un MEETING CENTRAL où toutes les organisations syndicales viendraient faire le point aux employés et leur tracerait une perspective d'action, serait un pas important pour la préparation du mouvement d'ensemble des employés. A partir de ce meeting, LA MANIFESTATION DEVANT L'A.P.B. de tous les employés de banque parisiens élèverait leur combativité et donnerait à réfléchir aux banquiers. Telles sont les étapes par où passe la préparation de la grève générale dans la banque".

Ce que les dirigeants syndicaux ont refusé de faire, les employés de banque, comme nous allons le voir, l'ont réalisé eux-mêmes.

Dans le courant d'avril dernier était distribué au C.N.E.P. un tract de la Tribune libre des employés intitulé :

"Les employés de banque doivent préparer et organiser eux-mêmes leur propre action, lutter pour leurs propres revendications."

Quelque temps après, un mécanographe du Portefeuille, prenant contact avec la Tribune libre, disait : "J'ai lu le tract. Je suis d'accord. Les syndicats n'agissent pas beaucoup. Il faut s'organiser

pour faire quelque chose". Rendez-vous était pris quelques jours après.

le déroutement de la grève

Dans les premiers jours de juin, huit mécanographes du Comptoir National d'Escompte de Paris se réunissent dans un café et décident, sans s'occuper des organisations syndicales, de déposer leurs revendications particulières et de passer à l'action s'ils n'ont pas satisfaction.

L'inaction des syndicats après la grève du 5 juin les pousse rapidement à mettre en pratique ces décisions. Une pétition sans en-tête syndicale, demandant :

- 10 points d'augmentation pour tous les mécanographes du Portefeuille (grosses machines) ;

- 200 francs d'augmentation par jour de la prime mécanographique ;

est signée par les vingt mécanographes du service qui désignent eux-mêmes leurs délégués pour la porter au chef du personnel. Cette délégation ira présenter et défendre le cahier de revendications.

Ensuite, les sections syndicales C.G.T. et C.F.-T.C., ne voulant pas rester en dehors de cette action se retournent vers les mécanographes des grosses machines du service Etudes et Organisations Mécanographiques et leur demande de déposer aussi leurs revendications mais sous l'égide des syndicats. Un cahier est alors dressé et porté au service du personnel. A remarquer que les revendications énumérées par ce cahier sont des revendications typiquement mécanographes et ne présentent pas le caractère uniforme des revendications déposées par les mécanographes du Portefeuille (c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas susceptibles de s'étendre aux autres employés).

Le chef du personnel promet d'examiner rapidement toutes les revendications des grosses machines et de donner une réponse. Mais une réponse favorable se faisant attendre, le 20 juin, les mécanographes du Portefeuille, suivis par ceux des E.O.M., débrayent une heure. Une soixantaine de mécanographes des grosses machines sont donc en grève et se rassemblent à la permanence syndicale C.G.T.

La direction accorde 10% d'augmentation de la prime mécanographique. Cette véritable aumône - en moyenne 500 à 600 francs d'augmentation par mois - est repoussée par les mécanographes qui débrayent le lendemain pendant deux heures. Les perforatrices expriment à leurs délégués leur volonté de se joindre à la prochaine action des grosses machines.

Le LUNDI 24 JUIN, tous les employés des services mécanographiques du C.N.E.P. (environ 200) débrayent pendant deux heures et se réunissent en Assemblée générale. Un Comité de grève très large, comprenant des syndiqués de toutes tendances et des inorganisés, est élu. Les sections syndicales C.G.T. et C.F.T.C. donnent leur appui à la lutte des mécanographes. Ces derniers refusent de lancer un appel aux employés pour leur demander de se joindre à leur lutte. Pourquoi ? Parce qu'ils pensent que leur mouvement en s'élargissant aux employés, risque d'être dirigé entièrement par les syndicats et d'échapper à leur contrôle : ils ne veulent pas être manoeuvrés.

Le 25 JUIN, 200 mécanographes manifestent dans la rue autour du C.N.E.P. en criant : "Nos salaires ! Nos 40 heures ! Les banquiers peuvent payer !" Ils défilent silencieusement dans le hall et devant le bureau du chef du personnel. Les garçons de bureau du service E.O.M. débrayent également pendant une heure.

MERCREDI 26 JUIN, tous les mécanographes et les garçons des E.O.M., sur proposition d'un de leurs délégués, manifestent cette fois avec des pancartes dans la rue et le hall de la banque. Ce jour-là, ils

ne sont plus silencieux, et les employés du C.N.E.P. entendent les clameurs des manifestants : la température dans l'entreprise monte.

JEUDI 27 JUIN, les employés devant les menaces de sanctions de la Direction, passent à l'action.

Ce sont, tout d'abord, les employés du Portefeuille qui démarrent, entraînant tous les employés des autres services. Par centaines, ils descendent tour à tour dans le hall.

L'escalier d'honneur et le "vase de Soissons"

Spontanément, plus de mille employés se regroupent en scandant leurs mots d'ordre : "Nos 5.000 francs ! Nos 40 heures !", et montent l'escalier d'honneur menant à la direction. L'escalier dont les marches sont recouvertes d'un tapis de velours rouge, a été longtemps réservé au directeur général. Les grévistes, en le foulant aux pieds, ont pris conscience de leur force. C'en est fini du prestige du directeur. Ses pieds ne sont pas d'une autre essence que ceux des grévistes. Là où il prétendait être le seul à les poser, les grévistes peuvent, eux aussi, poser les leurs : il suffit qu'ils le veuillent. Ils savent maintenant comment faire entendre leurs revendications au patron. Après la manifestation, des pancartes resteront plantées partout, notamment sur un grand vase "décoratif" généralement connu sous le nom de "vase de Soissons".

Dans les couloirs de la direction, les employés manifestent et déposent leurs pancartes dans les bureaux vides des directeurs et sous-directeurs. Le cortège se disloque ensuite, et des groupes se répandent dans tout l'établissement. Les organisations syndicales sont débordées. Les délégués se rassemblent avec quelques grévistes dans une salle de la cantine, où

Force-Ouvrière qui, jusqu'ici ne participait pas aux mouvements, s'y rallie en fin de journée devant leur ampleur.

les leçons du démarrage du mouvement

Bien des mouvements partiels ou catégoriels ont eu lieu dans d'autres banques auparavant, mais aucun n'a eu un caractère aussi profond et aussi spontané. L'explication en est simple : jusqu'à ce jour, ce sont les syndicats qui ont eu le contrôle total des actions et les ont orientées. La C.G.T. notamment, qui propose depuis des années des actions partielles, ne cherche jamais à les étendre. Le meilleur exemple en est la grève d'octobre 1954 des mécanographes du Crédit du Nord et du C.N.E.P. Isolés, ils n'ont pu obtenir satisfaction.

Au C.N.E.P., dès le début de la présente grève, l'élection d'un Comité de grève large et démocratique, comprenant des syndiqués de toutes tendances et des inorganisés, assure aux mécanographes le contrôle de leur lutte. La démocratie permet à l'initiative des employés de se déployer et de mettre en pratique des formes de lutte nouvelles. Les organisations syndicales sont à la remorque du mouvement : Force-Ouvrière, parce qu'elle se déclare contre les mouvements partiels, la C.F.T.C., parce qu'elle a peur des mouvements "incontrôlés". Quant à la C.G.T., pour des raisons que nous expliquerons plus loin, elle s'adapte au mouvement.

Voulant contrôler leur mouvement, les mécanographes avaient rejeté la proposition d'adresser un appel aux employés sur des revendications générales. Confusément, ils sentaient que tout élargissement de l'action aux employés rendrait plus facile aux appareils syndicaux le contrôle de la lutte. Ils se méfiaient de la reprise du travail, le 27 juillet, montrera qu'ils

n'avaient pas tort. Mais le refus patronal de satisfaire leurs revendications leur a fait comprendre rapidement qu'ils doivent étendre leur lutte aux employés.

En montant manifester à la direction, les employés de banque ont ouvert une brèche dans le mur de la puissance patronale. Dans la conscience du "prolétaire en faux-col", un pas important vient d'être fait : les notions de discipline et d'obéissance aveugle sont transformées, plus rien n'est sacré. Demain, pour défendre les salaires, les employés sauront manifester, se faire entendre du patron et, s'il le faut discuter directement avec lui.

L'habitude de se rassembler dans le hall donne au mouvement sa cohésion, les grévistes prennent conscience de leur force lorsqu'ils occupent le hall. L'expression "descendre dans le hall" est d'ailleurs restée proverbiale, lorsque les employés discutent entre eux, elle revient souvent dans leur bouche.

le mouvement s'étend

VENDREDI 28 JUIN, les délégués des trois syndicats du C.N.E.P. se réunissent. Dès le début de la réunion, les représentants de la C.F.T.C., affolés, demandent l'arrêt des manifestations et des actions "incontrôlées". Les délégués de la C.G.T. (1) demandent la convocation immédiate d'une Assemblée générale dans le hall de tous les employés.

(1) Au départ, les dirigeants de la C.G.T. du C.N.E.P., livrés à eux-mêmes, subissant la pression de la base, réagissent avec leur tempérament ouvrier. Ils appliquent une orientation qui rompt avec celle des appareils syndicaux : l'élargissement du mouvement par les manifestations.

On verra plus loin comment l'appareil de la C.G.T. les reprendra en mains. Les mêmes militants qui

marchaient la main dans la main, sans aucune divergence, parfaitement unis dans les premiers jours du déroulement de la grève, se diviseront dès que les appareils syndicaux interviendront dans la lutte pour imposer leur orientation. La plupart de ces militants qui, la veille, appliquaient une orientation correcte, suivront le lendemain aveuglément les directives des dirigeants fédéraux qui sacrifieront les intérêts des employés. Certains n'hésiteront même pas, obéissant aux directives des responsables de la C.G.T. dans la banque, à exclure le camarade Bemans parce qu'il refusera de s'incliner devant le compromis signé par les dirigeants fédéraux en Commission Nationale de Conciliation.

Après une vive discussion, la proposition est finalement adoptée. A 10 heures, plus de 3.000 employés sont rassemblés dans le grand hall. Les syndicats ne s'étant pas mis d'accord sur les interventions, un militant de la C.G.T. fait une proposition : "Tout le monde ce soir à 17 heures dans le hall, d'où on se rendra à l'A.P.B. pour manifester pendant la réunion de la Commission Paritaire !" Richel, secrétaire du syndicat parisien de la banque C.G.T., annonce que la C.G.T. ne signera aucun accord avec les banquiers sans avoir consulté le personnel. Il ne tiendra pas le même langage le 27 juillet, après la Commission Nationale de Conciliation, puisqu'elle signera sans le consulter.

La proposition de manifestation devant l'A.P.B. est acceptée avec enthousiasme par l'Assemblée générale et imposée à F.O. et à la C.F.T.C. dont les représentants dans le hall ne soufflent mot. Un tract est immédiatement tiré.

Le soir, plus de 3.000 manifestants se rendent en cortège au siège de l'A.P.B. où, pendant près d'une heure, ils clament leurs revendications. Effrayés, les banquiers accordent une prime unique de 30% du salaire

mensuel. Spontanément un groupe de jeunes se met à crier : "Ca ne marche pas!", "Nos 5.000 francs !", et traverse la rue pour monter l'escalier de l'A.P.B. Mais un barrage imposant de flics devant l'entrée les repousse brutalement. Sentant alors que le rapport des forces n'est pas en leur faveur, ils crient : "On reviendra !". Ils savent maintenant que c'est avec toutes les banques qu'il faudra manifester.

Fait significatif, bien que tous les responsables syndicaux des autres banques aient été contactés téléphoniquement par le C.N.E.P. pour envoyer des délégations devant l'A.P.B., les employés du C.N.E.P. se retrouvent seuls. Non parce que les employés des autres banques ne seraient pas venus, mais parce que les appareils syndicaux, en l'occurrence celui de la C.G.T. ont fait barrage pour empêcher la jonction des autres établissements avec le C.N.E.P.

LUNDI 1er JUILLET, les 30% n'ont pas calmé le mécontentement des employés du C.N.E.P. qui veulent continuer l'action. Mais leur combativité, conséquence du contrôle du mouvement par la base, est à ce moment à un niveau bien supérieur à celle des employés des autres banques, où rien n'est fait par les syndicats pour inviter les employés à suivre l'exemple du C.N.E.P. Plusieurs délégués de ce dernier établissement prennent la responsabilité d'aller contacter les responsables syndicaux du Crédit Lyonnais. L'entrevue se déroule devant quelques dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.T.C. du Lyonnais.

"Alors, camarades, que se passe-t-il ici au Crédit Lyonnais ? Nous voudrions bien que vous passiez aussi à l'action pour nous aider. Le mouvement doit s'élargir si nous voulons faire céder nos patrons."

Réponse de Joseph, responsable de la C.G.T. du Crédit Lyonnais :

"Le climat n'est pas tellement chaud ici. A part quelques catégories, comme les convoyeurs ou les ne-

canographes, les employés ne sont pas mûrs pour débrayer tous ensemble. Malgré tout, un des services mécanographiques doit débrayer demain."

Il ne sort rien d'autre de cette discussion, et rendez-vous est pris pour le lendemain, au moment où les mécanographes du Lyonnais débrayeront.

MARDI 2 JUILLET, les mécanographes du Portefeuille du C.N.E.P. débrayent et vont prendre contact avec une quarantaine d'opérateurs du Crédit Lyonnais en grève.

Un délégué mécanographe du C.N.E.P. soulève l'enthousiasme des opérateurs par le récit qu'il leur fait de l'action des employés du C.N.E.P. Ce jour-là, à la cantine du Crédit Lyonnais, il est beaucoup parlé des manifestations qui ont eu lieu au C.N.E.P. L'après-midi, près de 500 employés du Crédit Lyonnais débrayent pendant 3 heures, et manifestent dans la rue, à l'appel des 3 sections syndicales.

MERCREDI 3 JUILLET, Assemblée générale dans le hall du C.N.E.P., où le compte rendu des propositions dérisoires de la Direction a pour résultat de durcir la volonté de combat des employés. A 10 heures, les employés évacuent le hall, sortent dans la rue, et un cortège de plus de 3.000 manifestants s'ébranle en direction du Crédit Lyonnais. Des forces importantes de police barrent l'entrée de l'établissement, où toutes les portes sont fermées. Les grévistes du C.N.E.P. encerclent alors le Crédit Lyonnais : "Le Lyonnais avec nous ! Débrayez ! Nos 5.000 francs ! Nos 40 heures !"

Tous ces mots d'ordre jaillissent spontanément de milliers de poitrines. Les grévistes s'accrochent aux fenêtres et discutent avec les employés qui travaillent à l'intérieur.

De tous les étages, des papiers sont lancés par les employés du Crédit Lyonnais : "On attend un ordre des syndicats." "On ne peut pas sortir, ils nous ont bouclés." "On vous remercie de votre visite, on

vous rendra la pareille." La température monte dans l'entreprise, des groupes d'employés débrayent et réussissent à sortir. Le cortège de grévistes grossit et traverse le boulevard pour faire débrayer la B.N. C.I. et la B.U.P. A ce moment, les manifestants, qui sont maîtres des boulevards, voient les responsables des fédérations et des syndicats parisiens, qui n'étaient jamais apparus jusqu'alors, courir à leur rencontre et se joindre à leur manifestation.

Le directeur de la Banque de l'Union Parisienne reçoit les manifestants avec une lance d'incendie. Les jeunes s'élancent à l'intérieur de l'établissement et le directeur subit à son tour le jet d'eau sale. Une nuée de C.R.S. en camions fait son apparition. Il est près de midi, et les manifestants se dispersent d'eux-mêmes.

Notons que les dirigeants syndicaux de la banque, après ces manifestations qui se sont déroulées totalement en dehors des organisations syndicales, se réunissent immédiatement. Pour reprendre en mains le mouvement, ils décident de rassembler les employés de banque. Près de 10.000 manifestants répondent à cet appel. Mais la place de la Bourse est une souricière, et les C.R.S. barrent l'accès des petites rues menant au Ministère des Finances. Les dirigeants syndicaux manoeuvrent et prêchent le calme pour retenir les manifestants sur place. Les mécanographes du C.N.E.P. organisent un service d'ordre spontané, et dirigent les employés vers la rue de Rivoli, en contournant les C.R.S. par les rues adjacentes. Près de 5.000 manifestants se retrouvent devant le Ministère des Finances.

Les employés du magasin du Louvre soutiennent les grévistes en lançant de l'eau et des pelures d'oranges et de bananes sur les flics qui chargent le cortège : plusieurs personnes, dont une femme, sont matraquées ce jour-là. Les grévistes barrent la rue de Rivoli, et créent des embouteillages, tout en refluant de nouveau vers la place de la Bourse, où

plusieurs milliers d'employés sont restés bloqués, faute de directives syndicales. Ce jour-là, les dirigeants fédéraux sont reçus par un représentant du Ministre des Finances, M. Rossard. (sic), qui les informe qu'au mois de septembre la question des salaires sera certainement examinée (re-sic).

JEUDI 4 JUILLET, les syndicats convoquent salle Cadet, tous les employés de banque parisiens. Ils annoncent la constitution d'un Comité National de Grève et le dirigeant F.O Charréron propose la grève générale illimitée. Un porte-parole des mécanographes du C.N.E.P. monte à la tribune et exprime la volonté des employés de banque :

"Augmentation égale pour tous !

"Nos 5.000 francs !

"Grève contrôlée par la base !"

La chaleur étouffante ne fait que rendre la salle plus vibrante, et elle applaudit avec enthousiasme ce camarade, qui a été littéralement porté à la tribune par les mécanographes. Les organisateurs n'ont pu réussir à l'empêcher de parler.

VENDREDI 5 JUILLET, les organisations syndicales forment le Comité National de grève, composé uniquement de responsables syndicaux qui n'ont jamais participé ni de près ni de loin au démarrage de l'action.

Des débrayages partiels ont lieu dans plusieurs banques à Paris et en Province.

LUNDI 8 JUILLET, les débrayages partiels continuent. A la B.N.C.I., l'ordre de grève est lancé jusqu'au vendredi 12 par la C.F.T.C. La C.G.T. s'y ralliera ensuite. Le Comité de grève au C.N.E.P. essaie de prendre contact avec d'autres banques, mais aucun Comité de grève n'est encore formé. Cela est voulu : "Pour une petite grève limitée, il n'est pas besoin de Comité de grève", déclare un responsable de la C.G.T. à une Assemblée des Cadres syndicaux de la Région Parisienne. Les appareils syndicaux se donnent ainsi le temps, en dehors du contrôle de la base, de

coiffer le mouvement.

MARDI 9 JUILLET, le Comité parisien de grève, dont aucun employé ne connaît encore la composition, décrète la grève générale à Paris. Le Comité de grève du C.N.E.P. ne donne l'ordre de grève que jusqu'au vendredi 12 juillet. Une forte pression à la base se dessine contre la grève générale au C.N.E.P., parce que les employés sentent que le contrôle de la grève leur échappe.

MERCREDI 10 JUILLET, le Comité National de grève donne l'ordre de grève générale dans toute la France.

Jetons un coup d'oeil en arrière pour examiner le déroulement de la grève jusqu'à cette date.

Les manifestations des mécanographes du C.N.E.P. ont entraîné tous les employés de l'établissement dans l'action. A leur tour, les employés du C.N.E.P., pour leurs manifestations sur les boulevards, entraînent le débrayage des autres banques. Les militants de base du C.N.E.P., notamment ceux de la C.G.T., appliquant une orientation correcte, se dépensent sans compter. Point par point, tous les objectifs fixés au mouvement par les militants de base qui l'ont déclenché, sont atteints. Toute cette orientation s'applique totalement en dehors du contrôle des appareils syndicaux.

A partir des manifestations sur les boulevards, les dirigeants fédéraux interviennent. Pour reprendre le contrôle du mouvement, ils sont obligés d'aller très loin, et de convoquer une manifestation de masse de tous les employés de banque parisiens, afin de ne pas être en retrait sur leur volonté de combat.

Dans un deuxième temps, le mouvement, comme nous allons le voir, va alors changer de nature. De sa phase active, élargissement, manifestations, contrôle de la base, il va passer à sa phase passive, sous le signe du mot d'ordre des directions syndicales :

"N'écoutez que les directives émanant du Comité National de grève"; Comité qui, rappelons-le n'a en

aucune manière été élu, mais désigné par les directions des trois fédérations, et dont aucun membre n'a joué un rôle quelconque dans le déclenchement du mouvement.

VENDREDI 12 JUILLET, un meeting se tient à la Grange-aux-Belles. Près de 10,000 employés de banque y participent. Les dirigeants syndicaux annoncent une Commission Nationale de Conciliation pour le 16 juillet (1). Mais aucune manifestation n'est prévue pour ce jour-là. Les "responsables" syndicaux veulent discuter dans le calme, et redoutent la combativité des employés.

Un tract émanant des camarades qui firent partie plus tard du Comité de lutte du C.N.E.P. est distribué à l'entrée de la salle. Les dirigeants syndicaux refusent de donner la parole à la tribune à un de ces camarades : la leçon du jeudi de la semaine passée, salle Cadet, leur a servi. Ils ont pris leurs précautions, et la tribune est abondamment garnie par des militants sûrs. Seuls ont droit à la parole les dirigeants fédéraux, et un représentant du Syndicat National des Cadres de la Banque, dont, pourtant, les adhérents travaillent.

MARDI 16 JUILLET, la séance de la Commission Nationale de Conciliation est levée après 9 heures de discussion, sur le refus brutal du Ministre des Finances d'accorder une augmentation des salaires.

MERCREDI 17 JUILLET, à 8h.30, meeting à la Grange-aux-Belles des employés de la Sécurité Sociale, pendant un arrêt de travail de 2 heures.

(1) Commission prévue par la loi, lorsque l'accord direct ne se fait pas entre patrons et employés, et où le gouvernement est représenté.

A 10 heures, meeting à la Bourse du Travail des employés de banque. A 17h30, meeting salle des Ingénieurs Civils, des employés d'Assurances.

JEUDI 18 JUILLET, les cadres C.F.T.C. et S.N.-C.B. ont rejoint le mouvement pour 48 heures. 80.000 employés de banque sont en grève. Les Echos s'inquiètent des conséquences désastreuses du conflit des banques, et soulignent la menace qu'il représente pour l'économie française.

VENDREDI 19 JUILLET, la solidarité financière est organisée dans toutes les corporations pour soutenir la grève des banques. L'accueil chaleureux rencontré par les grévistes dans les usines montre la popularité de la grève des banques et les possibilités d'extension qu'elle renferme.

LUNDI 22 JUILLET, au meeting de la Bourse du Travail, Charréron, secrétaire fédéral de Force Ouvrière, demande aux employés de banque de venir manifester le soir à 17h30 devant l'A.P.B., où se tient une Commission Paritaire. Alors que la C.G.T. et la C.F.T.C. s'opposent aux manifestations, F.O. est, à ce moment-là, la seule organisation qui traduise le sentiment des employés de banque qui veulent sortir de la grève passive. Organisation minoritaire dans la région parisienne, le syndicat de la banque F.O. subit plus facilement la pression et la volonté de la base.

Près de 2.000 employés de banque viennent manifester le soir devant l'A.P.B., où les banquiers offrent 3% d'augmentation.

MARDI 23 JUILLET, à la Bourse du Travail, les employés de banque repoussent l'aumône patronale. La grève continue, toujours aussi puissante après la décision unanime de l'Assemblée Nationale enjoignant aux banquiers de mettre fin sans délai au conflit. 3.000 employés des Assurances manifestent devant le siège de l'association patronale. N'aurait-il pas été

plus juste de lier cette manifestation avec celle de la veille à l'A.P.B. ? Les dirigeants fédéraux ne l'ont pas voulu, parce qu'ils ne s'orientaient pas vers l'extension du mouvement aux autres corporations.

MERCREDI 24 JUILLET, les cadres C.F.T.C. de la banque ont repris le travail, suivant ainsi le triste exemple de leurs collègues du S.N.C.B. Le personnel pénitentiaire continue la lutte, après avoir rejeté les propositions contenues dans l'arbitrage de Bourges-Maunoury.

JEUDI 25 JUILLET, les banquiers ont refusé de réunir une Commission Paritaire. Ils préfèrent sans aucun doute la Commission Nationale de Conciliation.

Le patronat des Assurances repousse à septembre l'examen des salaires. Les pénitentiaires continuent la grève. Entrevue entre syndicats et ministre pour les Gaziers et Electriciens. Arrêt de travail dans les Douanes, à Marseille, Nantes, Lille, Dunkerque et Mulhouse.

VENDREDI 26 JUILLET, la Commission Nationale de Conciliation se réunit. Les banquiers accordent une augmentation de salaire de 8 à 10%, mais retiennent forfaitairement 12 jours de grève étalés sur 5 mois. Les grévistes ne percevront donc un salaire supérieur qu'à partir de décembre seulement. Le gouverneur de la Banque de France reçoit les syndicats de cette banque qui ont organisé un référendum pour passer à l'action le lundi suivant. Les Gaziers et Electriciens obtiennent un acompte spécial de 30%, avec un minimum de 12.000 francs. Les Fonctionnaires manifestent devant le Ministère des Finances.

SAMEDI 27 JUILLET, meeting des employés de banque à la Bourse du Travail. Les dirigeants syndicaux font traîner la séance. Les chanteurs amateurs se succèdent au micro pour faire attendre les grévistes. Mais la salle s'impatiente et une cantatrice, de la Sté Générale, est interrompue par les battements de pieds et les cris de : "NOS 5.000 FRANCS ! NOS 5.000

FRANCS !" doit abandonner la tribune. La grève est une chose sérieuse et les employés de banque goûtent peu des spectacles qui n'ont rien d'artistique, et montrent à ceux qui paradent sur l'estrade qu'ils ne sont pas au music-hall, mais à une réunion syndicale.

Enfin, sous les huées de toute la salle, les dirigeants fédéraux annoncent la décision du Comité National de Grève ordonnant la reprise du travail. Pendant ce temps, les dirigeants confédéraux ont signé

l'accord de la Commission Nationale de Conciliation. Le vote sur la continuation de la grève est refusé aux employés présents, et la séance levée dans le tumulte. Le Comité de Grève du C.N.E.P., réuni au square Montholon, décide de continuer la lutte lundi prochain pour le paiement des jours de grève.

LUNDI 29 JUILLET, les employés du C.N.E.P. occupent le hall de la banque. Une délégation est reçue par la direction. La question du paiement des jours de grève sera examinée le lendemain par le Président du Conseil d'Administration.

MARDI 30 JUILLET, la Direction du C.N.E.P. n'accepte de discuter qu'après évacuation du Hall. Le Hall est évacué, mais les grévistes restent sur place dans les locaux de la cantine. Le Président du C.N.E.P. annonce que les banquiers ne céderont pas sur le principe de la retenue des jours de grève, mais qu'un accord peut être recherché sous forme de "prime de rattrapage de retard". Cette proposition est communiquée aux trois représentants syndicaux du Conseil d'Administration, pendant que le Comité de Grève fait anti-chambre.

Pour protester contre la non-réception du Comité de Grève, plusieurs centaines d'employés manifestent devant le C.N.E.P.

Pour le paiement des jours de grève, plusieurs débrayages ont lieu dans la journée à la B.N.C.I., à la B.U.P., et au Crédit du Nord.

MERCREDI 31 JUILLET, les employés du C.N.E.P. ont repris le travail. La grève continue à la B.N.C.I. au Crédit Lyonnais et au Crédit Commercial de France. Les banquiers, réunis en Conseil à l'A.P.B., sont divisés sur la recherche d'un accommodement quant aux conditions de reprise du travail.

JEUDI 1er AOUT, débrayages partiels au Crédit du Nord à Paris et au Crédit Lyonnais à Marseille. La Direction du C.N.E.P. propose au Comité de Grève une prime de rattrapage de retard compensant d'environ 80% la retenue des jours de grève, mais un certain nombre d'heures supplémentaires devront être faites.

VENDREDI 2 AOUT, l'A.P.B. s'aligne sur les propositions faites par le Président du C.N.E.P., mais sans fixer de manière précise le pourcentage que représente la prime de rattrapage par rapport aux journées perdues.

LUNDI 5 AOUT, le Comité de Grève du C.N.E.P., reçu par le Président, proteste contre sa décision d'appliquer le texte de l'A.P.B. qui ne chiffre pas le montant de la prime, alors qu'il avait promis une compensation d'environ 80%.

Après la réponse évasive du Président, les employés du C.N.E.P. débrayent et se réunissent dans le Hall. L'Assemblée générale adopte avec enthousiasme la revendication d'une prime de 20.000 francs égale pour tous. La Direction convoque immédiatement les 3 représentants syndicaux au Conseil d'Administration. Le Comité de Grève, reçu ensuite par le Président, apprend le paiement en trois fois de l'indemnité de rattrapage, dont le montant correspond à ce qui avait été fixé à l'origine. Le Comité de Grève prend acte de cette décision, mais annonce qu'elle ne satisfait plus les employés, qui ne peuvent s'y reconnaître dans toutes les manoeuvres auxquelles la Direction se livre à propos de l'attribution de cette prime.

MARDI 6 AOUT, réunion houleuse du Comité de

Grève du C.N.E.P. Force Ouvrière accepte la proposition du Président et annonce son retrait du Comité de Grève. Après discussion, les membres du Comité de Grève se dispersent dans les bureaux pour annoncer que les organisations syndicales sont d'accord pour arrêter la lutte jusqu'au premier versement de la prime de rattrapage de retard.

C'est la fin de la grève dans les banques où, partout le travail a repris normalement. Le C.N.E.P., qui fut le premier dans la lutte, a été le dernier à reprendre le travail.

LUNDI 12 AOÛT, distribution du premier tract du Comité de lutte du C.N.E.P., tirant les leçons de la grève.

L'orientation des syndicats

Deux questions peuvent se poser au lecteur, qui vient de suivre pas à pas avec nous le déroulement de cette grève.

Pourquoi le C.N.E.P. a-t-il été constamment à l'avant-garde aussi bien au commencement qu'à la fin ?

Comment un mouvement ayant une telle ampleur et une telle profondeur a-t-il pu se conclure sur un aussi piètre résultat, et mécontenter l'ensemble des grévistes ?

Nous allons essayer d'examiner en détail ces deux questions.

Personne, dans la presse quotidienne, n'a exposé d'une façon conforme aux faits dans quelles conditions la grève a débuté au C.N.E.P.

Délibérément, le rôle essentiel joué par les mécanographes du C.N.E.P. dans le démarrage du mouvement est dissimulé. De même sont éliminés tous les détails sur les manifestations du C.N.E.P. à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

La plupart des journaux parlent de la manifestation du 28 juin devant l'A.P.B. sans aucune explication. L'Humanité et Franc-Tireur donnent quelques détails, mais se gardent bien d'orienter le mouvement vers l'extension de la grève aux autres banques.

Le "sérieux" Monde du 30 juin se distingue en ne faisant même pas mention de la manifestation, mais insiste sur la prime de 30% accordée par les banquiers sans indiquer dans quelles conditions elle a été octroyée.

Ce silence est compréhensible : jusqu'ici toutes les manifestations des employés du C.N.E.P. ont payé, il faut éviter de populariser ces actions.

Seule la Vie Ouvrière du 3 juillet, dans les quelques lignes de commentaire qu'elle consacre à la semaine de lutte qui vient de se dérouler dans les banques, écrit :

"Cette semaine, grand remue ménage dans la plupart des grandes banques parisiennes, en particulier au C.N.E.P. où les débrayages-surprises avaient commencé le 21 juin avec les mécanographes. Tout cela accompagné de manifestations dans le hall, de monômes dans les rues avoisinantes ou devant le bureau du chef du personnel, aux cris scandés de : "Nos 5.000 francs" et "Les banquiers peuvent payer" ! ET, BIEN ENTENDU, CHAQUE FOIS DANS L'UNANIMITE, TOUTES TENDANCES SYNDICALES REUNIES." (Souligné par nous)

L'accent est mis sur l'unité des organisations syndicales, alors que les employés ont contraint et forcé lesdites organisations à s'unir. Pas un mot sur la manière dont la manifestation du 28 juin devant l'A.P.B. avait été organisée par les camarades du C.N.E.P. Aucun détail, parce que toute cette action avait débordé les organisations syndicales. Belle unité, que celle qui voyait journallement les militants cégétistes du C.N.E.P. s'opposer à ceux de Force Ouvrière qui, n'écoulant que les directives de leur syndicat, condamnaient les actions partielles. Les responsables de la C.F.T.C. voyaient avec effroi les

employés partir dans des "actions incontrôlées" et s'opposaient à l'extension du mouvement.

En démarrant la grève en dehors des organisations syndicales, les mécanographes du Portefeuille ont imprimé au mouvement un caractère de spontanéité et de jeunesse qui a marqué toute la grève des banques

Absentes au départ d'un mouvement qui s'effectuait en dehors d'elles, les organisations syndicales, après plus d'une semaine de lutte, l'ont repris en main. Cela s'est produit dans la matinée du 3 juillet après la manifestation des grévistes au C.N.E.P. sur les boulevards et le débrayage des autres boîtes. Les dirigeants syndicaux avaient pensé jusqu'à ce jour que l'action des employés du C.N.E.P. ne déborderait pas le cadre de leur établissement. L'affaire devenant trop sérieuse, ils interviennent pour se mettre à la tête du mouvement. Alors que, pendant des mois, ils n'ont pu s'entendre pour engager une action de masse dans la Banque, ce jour-là, ils se mettent d'accord immédiatement pour décider d'une action après la manifestation. L'unité au sommet se réalise instantanément. Mais le mouvement a été si loin qu'ils sont obligés de proposer une action à un niveau élevé pour ne pas être en retrait sur la volonté de combat des employés. Les trois organisations syndicales veulent apparaître comme dirigeant la lutte. Pour cela, elles appellent, dans un tract, les employés de banque parisiens à se rassembler à 15 heures, place de la Bourse, pour aller ensuite manifester au Ministère des Finances.

Dans leur presse ou leurs Congrès, les dirigeants syndicaux, notamment les cégétistes, n'orientent jamais l'action des travailleurs vers les manifestations, s'y opposent même généralement, en mettant en garde contre les provocations. Ce jour-là, pour reprendre en main le mouvement, ils sont tous d'accord pour organiser une manifestation de masse des employés de banque.

Mais les appareils s'efforcent en même temps de limi-

ter les conséquences d'une telle action de masse. Place de la Bourse, où plus de 10.000 employés de banque sont rassemblés, on voit Charréron, responsable fédéral F.O., approuvé par un représentant de la C.G.T., demander aux grévistes de rester **sur** place : "Restez calmes. Nous nous sommes entendus avec la police et les C.R.S. pour qu'il n'y ait pas d'incidents." Les dirigeants syndicaux par peur de l'action des masses, essayent de canaliser les employés place de la Bourse, pour les disperser ensuite. Peine perdue, l'initiative des mécanographes du C.N.E.P. organisant le service d'ordre, a permis la manifestation devant le Ministère des Finances de plus de 5.000 employés.

Pour contrôler totalement le mouvement, les dirigeants syndicaux constituent alors le Comité National de Grève et annoncent, salle Cadet, la grève générale dans la Banque. Ces décisions rapides sont destinées à mieux coiffer la grève. Les bureaucrates syndicaux ont senti le danger. Ils font vite pour empêcher que, face aux appareils, se constituent des organismes dirigeants de la grève élus par la base. Les camarades du C.N.E.P., groupés autour de la "Tribune libre", essayent bien de s'opposer à cette orientation. Mais seul le C.N.E.P. a formé son Comité de grève très large, élu en Assemblée générale, et qui fonctionnera démocratiquement pendant toute la grève. Aucun Comité n'existe dans les autres boîtes.

Des représentants du Comité de grève du C.N.-E.P. tentent, le lundi 8 juillet, de prendre contact, à l'occasion d'une Assemblée des Cadres syndicaux C.G.T. de la région parisienne, avec des camarades d'autres banques. Mais la représentation des délégués très faible, à peine 30 militants se sont déplacés, et rien ne peut être fait de positif à cette réunion. Le poids de l'appareil cégétiste entrave toute action autonome. De plus, l'absence de camarades groupés autour de la "Tribune libre" dans les autres banques

s'avère un handicap très lourd pour prendre des contacts. Les appareils réussissent à imposer leur Comité National de Grève comme organisme dirigeant de la grève des banques. Le premier objectif du Comité National de Grève est de décréter la grève générale pour ensuite négocier un accord acceptable avec les banquiers.

Cette opération ne s'accomplit d'ailleurs pas sans mal, les divergences entre les organisations syndicales empêchent la réalisation immédiate de la grève générale. Inconsciemment les employés, surtout au C.N.E.P., sentent que le mouvement leur échappe : la grève générale dirigée par les appareils, ce n'est plus "leur grève", ils ne veulent pas être manœuvrés.

La C.G.T. fait fond sur cet état d'esprit, mais, pour des raisons totalement différentes. Toute son argumentation contre la grève générale se résume à ce qu'explique Tollet à une C.E. de la région parisienne qui se tient au début de la grève : "On ne peut faire une grève générale sans que toutes les conditions soient réunies. Or il y a une différence de niveau et des secteurs en retard. Il faut attendre que tout le monde soit au même niveau." Autrement dit, il faut s'aligner sur les secteurs arriérés avant d'entreprendre une véritable action. On risque d'attendre longtemps.

F.O., depuis plus d'un an, proclame justement qu'il faut une grève générale pour faire céder les banquiers. Les employés de banque en ont créé eux-même la possibilité, et il n'est plus possible aux dirigeants de F.O. de reculer sans être désavoués par leurs adhérents. Quant à la C.F.T.C., il s'agit avant tout pour elle de contrôler la grève pour la canaliser vers une grève disciplinée. Le lundi 8 juillet, les responsables de la B.N.C.I. lancent un ordre de grève jusqu'au vendredi 12. La combativité est telle parmi les employés que ceux-ci, à midi,

débrayent en masse. La C.G.T., débordée, suit et ne peut qu'approuver. Après cette habile manoeuvre, la C.G.T. se rallie rapidement au mot d'ordre de grève générale, il lui est impossible d'apparaître, aux yeux des employés de banque, comme à la remorque des deux autres organisations syndicales. Le lendemain, le Comité de Grève du C.N.E.P. décide de s'aligner sur ce mot d'ordre. Dans la journée, le Comité de Grève parisien lance l'ordre de grève générale à Paris. La C.G.T., dans un "souci d'unité", s'est ralliée à cette action.

Après la proclamation de la grève générale dans toutes les banques de la France par le Comité National de Grève, les appareils ont réussi à coiffer totalement le mouvement et contrôlent toute la grève.

Tous les meetings qui se déroulent ensuite ne serviront d'ailleurs qu'à monter en épingle le rôle dirigeant et responsable des syndicats. Alors que les dirigeants syndicaux n'étaient absolument pas dans le coup au départ de la grève, ils tirent maintenant allègrement à eux la couverture. Mais le mouvement est si profond, et le niveau de combativité si élevé, qu'il leur est difficile de manoeuvrer. Leur langage à "gauche", dans tous les meetings, sert à cacher les mauvais coups qu'ils ont l'intention de faire, derrière le dos des employés, en petits comités. Il est amusant, d'ailleurs, de relever certains passages des discours des dirigeants syndicaux :

Rouxel, fédéral C.F.T.C., devant une salle Cadet vide, le 28 mai, qualifiait les employés de banque de "mous", il les nomme, à la Bourse du Travail, en juillet, "des durs".

Delon, fédéral C.G.T., qui était contre la grève générale avant juillet, n'a pas assez de voix pour crier tous les jours : "Vive la grève générale"!

Charréron, fédéral F.O., qui demandait, la veille de la Commission Nationale de Conciliation du 26 juillet, que les non-grévistes ne bénéficient pas

des avantages obtenus par la grève, approuve l'accord de la Commission de Conciliation donnant une augmentation qui favorise dans l'immédiat uniquement ceux qui ont travaillé.

La lecture de la presse fait apparaître immédiatement le changement intervenu dans le caractère du mouvement au moment où les appareils syndicaux en ont pris la direction.

Le compromis au sommet sur les revendications des employés de banque escamote l'augmentation égale pour tout le monde.

Les Echos du 9 juillet écrivent sur les revendications des employés de banque : "Prime d'attente mensuelle de 5.000 francs, semaine de 40 heures en 5 jours, salaire de base de l'employé titulaire : 35.000 francs". Libération du même jour et plusieurs journaux disent la même chose.

Mais le lendemain, ces mêmes journaux, l'Humanité en tête, après le premier communiqué du Comité National de Grève, écrivent que les employés de banque sont en grève pour une augmentation de 12% avec minimum de 5.000 francs.

A partir de cette date, c'est à qui, dans la presse, pendant et même après la grève, cachera le rôle majeur joué par les manifestations dans le déclenchement et l'élargissement du mouvement. Dans la situation de crise du capitalisme français, la grève des banques est trop contagieuse et risque d'entraîner en France une situation semblable à celle d'août 1953.

C'est à qui, journaux "ouvriers" en tête, fera appel au calme. Libération du 13 juillet écrit : "Sans tapage les grévistes de la Banque font la preuve de leur discipline et de leur force". Mais les grévistes poussent leurs dirigeants à sortir de la grève générale passive dans laquelle ils les ont

enferrés. A ce sujet, le Peuple du 1er septembre rappelle dans un article de Baltassat : "Nous avons été amenés à contrer certains courants démagogiques et à préserver ce climat de force tranquille et raisonnée dont d'ailleurs les grévistes ne se sont point départis".

Les journaux réactionnaires cherchent, au début de la grève, à masquer l'ampleur du mouvement. Mais leur inquiétude va s'accroissant au fur et à mesure que la grève tient bon, et menace de paralyser la vie économique du pays et de s'étendre aux autres corporations.

Les Echos du 10 juillet, dans un article intitulé : "Une difficile échéance : fin juillet", écrivent : "Ayant utilisé à plein leurs possibilités d'escompte à 4% et, au taux de 6%, le supplément qualifié joyeusement "d'enfer", les banques n'auront d'autres recours - et sans attendre cette fois l'échéance - que d'aller se présenter au "super enfer" du gouverneur de la Banque de France. Le 31 juillet, les banquiers ne seront pas seuls sur le grill. Il y a fort à craindre que rôtitent bien plus vite encore tous les petits et moyens débiteurs..."

Le Monde du 20 juillet écrit : La situation s'aggraverait cependant si le conflit se prolongeait la semaine prochaine avec le début des opérations nécessaires pour le paiement des salaires et primes diverses et la présentation massive des bordereaux à l'escompte de la Banque de France".

La Vie Française du 26 juillet, autre organe patronal, mentionne : "Les banques connaissent actuellement de grandes difficultés de trésorerie", et elle ajoute dans un article intitulé "Pas d'accalmie pour les grèves" : "Les députés craignent surtout que l'agitation, encore limitée à quelques secteurs, fasse tache d'huile et déclenche un mouvement généralisé".

Devant cette situation qui risque de devenir périlleuse pour le patronat français, il est temps de négocier, c'est ce que fait comprendre le journal La Croix du 23 juillet : "Le gouvernement redoute les conséquences d'une prolongation de la grève en fin de mois. Aussi pourrait-il être amené à accepter "l'accord honorable" dont les porte-parole syndicaux ont fait une condition à la reprise du travail".

C'est dans ces conditions que le Comité National de Grève, dont les dirigeants n'ont jamais cherché à étendre le mouvement, va discuter en Commission Nationale de Conciliation. Malgré tous les atouts qu'ils avaient en mains, les représentants du Comité National de Grève ont stoppé le mouvement pour éviter "l'aventure", en signant l'accord du 26 juillet. "Nous avons le devoir d'être réalistes", écrit Delon dans sa brochure sur la grève des banques, dans laquelle, bien entendu, il ne dit pas un mot des conditions de démarrage du mouvement.

Un magnifique mouvement qui, on vient de le voir, a fait trembler la bourgeoisie, se terminait par un "accord honorable" dans lequel les petits salaires et les jeunes étaient sacrifiés.

le comité national de grève et

le comité de grève du c.n.e.p.

Peu d'employés connaissent, le 9 juillet, la composition du Comité National de Grève. Ce n'est pas sans raisons que les dirigeants syndicaux ne rendent pas public les noms des représentants de ce Comité. Quatre membres titulaires et deux membres suppléants par organisation syndicale y participent.

Pour la C.G.T. : Delon, permanent ; Pompey, employé, secrétaire des employés de banque de la Région Parisienne ; Du Perron, employé ; Chanteloup, employé ; Richel, permanent ; Doncarli, cadre.

Pour Force Ouvrière : Charréron, permanent ; Viguié, cadre ; Seneret, cadre ; Boyer, cadre ; Cornu, gradé ; Maleval, employé.

Pour la C.F.T.C. : Descamps, permanent ; Rouxel, permanent ; Pernot, cadre ; Romer, employé ; Roudil, employé ; Klein, employé.

5 permanents, 6 gradés et cadres, 7 employés, voilà la direction bureaucratique des 80.000 employés de banque en lutte. Il n'est donc pas étonnant que les grévistes ne connaissent pas la composition du Comité National de Grève. Les séances de ce Comité ne sont d'ailleurs pas publiques. Il siège clandestinement par raptort aux grévistes.

Quelle différence avec le Comité de grève du C.N.E.P. ! C'est en Assemblée générale que les employés ont élu démocratiquement leurs représentants. Tous les services ou divisions de la boîte y sont représentés. Plus de 60 délégués y participent, et les séances sont publiques. La démocratie permet à chacun d'exprimer son opinion, et les employés contrôlent leurs élus.

Il est évident que les Comités de grève élus et fonctionnant de la même façon dans toutes les banques auraient donné une autre orientation au mouvement. C'est l'Assemblée de tous ces Comités de grève démocratiques, émanation directe de la base, qui devait élire la direction nationale de la grève.

Les appareils syndicaux s'y sont opposés en formant leur Comité National de Grève bureaucratique, et en fixant au mouvement des banques ses limites : une grève corporative devant se terminer par un accord "acceptable" pour les patrons, tout cela pour maintenir la "paix sociale" en France.

Tout le rôle du Comité National de Grève, direction bureaucratique du mouvement, peut se résumer en 3 points :

1) Les employés de banque, qui veulent une augmentation égale pour tous, apprennent avec étonnement et indignation, par le premier communiqué du Comité National de Grève, qu'ils sont en grève pour une augmentation de salaires de 12% avec un minimum de 5.000 francs. La revendication de 12% est celle de F.O. à laquelle se sont ralliés, toujours dans un "souci d'unité", la C.G.T. et la C.F.T.C., du moment que les 5.000 francs y sont inclus.

Les bureaux syndicaux ne veulent pas d'un mot d'ordre d'ensemble unitaire qui serait susceptible de mobiliser la classe ouvrière. Ils ressortent immédiatement leurs revendications hiérarchisées, introduisant par là un élément de division et d'affaiblissement du mouvement. Les employés ne veulent pas faire la grève pour les cadres, qui dans leur grosse majorité travaillent. La mise en avant par les syndicats d'une augmentation hiérarchisée n'a pas entraîné plus massivement les cadres dans l'action. Les cadres, notamment ceux de la C.F.T.C. et du S.N.-C.B., n'ont fait la grève quelques jours que pour mieux torpiller le mouvement des employés, en reprenant le travail le plus vite qu'ils l'ont pu. Voilà comment, avec les augmentations hiérarchisées, les syndicats entraînent les cadres.

2) Le mouvement passe de sa phase active à la grève générale passive : "Restez à la maison et suivez les directives syndicales". Les manifestations sont soigneusement évitées. La seule qui soit organisée est celle du 22 juillet au soir devant l'A.P.B. C'est l'orateur de Force Ouvrière qui, sans consulter les deux autres syndicats, l'annonce en plein meeting à la Bourse du Travail. Mais rien n'est prévu le matin, à la sortie des meetings monstres. Une manifestation devant la Commission Nationale de Conciliation aurait pourtant porté ses fruits. En évitant les manifestations, les bureaucrates syndicaux*qu'ils ont bien saisi le caractère spectaculaire et la valeur d'exemple pour les autres corporations qu'elles redémontrent /

présentent.

3) Le mouvement ne faiblissant pas, les dirigeants syndicaux prennent conscience du fait qu'ils ne pourront peut-être pas, la dernière semaine de juillet, empêcher l'extension rapide de la grève en négociant le plus rapidement possible un compromis acceptable pour les banques. C'est l'accord du 27 juillet en Commission Nationale de Conciliation, où les employés obtiennent une augmentation de 8 à 10%, mais l'étalement de la retenue des jours de grève en 5 mois en annule les effets jusqu'en décembre. Les employés réalisent qu'ils sont trahis.

Dans une Bourse du Travail pleine à craquer, les : "Salauds ! Vendus ! Trahison ! On continue !" fusent de toutes parts à l'adresse des dirigeants fédéraux. Rien n'y fait, les bureaucrates syndicaux ont promis aux banquiers de faire reprendre le travail : ils tiennent parole, malgré l'unanimité de la salle pour la continuation de la grève. Les fédéraux s'empressent de lever la séance, sans mettre aux voix le communiqué du Comité National de Grève, ce qui avait été fait à tous les meetings des jours précédents. Pompey, dirigeant cégétiste, qui préside, explique : "Votre vote ne serait pas démocratique. Il y a 35.000 employés de banque dans la région parisienne, vous êtes à peine 5 à 6.000 employés dans cette salle, vous n'êtes pas la majorité." Mais la suite a démontré que les 5 à 6.000 représentaient bien la masse puisque les employés ont continué le mouvement les jours suivants, pour obtenir l'amélioration des conditions de reprise du travail.

l'attitude du patronat et du gouvernement

Au départ des mouvements du C.N.E.P., les banquiers croient qu'il s'agit de grèves partielles

d'une catégorie qui s'arrêteront rapidement. Ils pensent que les mécanographes feront comme en octobre 1954 ou comme pendant leurs grèves limitées en 1955. Dans le pire des cas, avec quelques concessions, ils espèrent les calmer rapidement. Les patrons comprendront rapidement leur erreur.

Les grèves d'octobre 1954 au C.N.E.P. et au Crédit du Nord, où pendant 12 jours, les mécanographes n'ont lutté pour n'obtenir que des satisfactions partielles, les grèves de 1955 dans la plupart des centraux mécanographiques des banques, ont servi de leçons aux banquiers. Ils ont prévu, en cas de perturbations, de faire effectuer une partie du travail chez leurs confrères ou dans des entreprises spécialisées.

C'est d'un air serein et détendu que le chef du personnel du C.N.E.P. voit arriver la délégation des mécanographes du Portefeuille pour déposer leurs revendications. Le premier débrayage, aux grosses machines, confirme la direction dans son appréciation, qu'il s'agit d'un mouvement comme d'habitude. D'ailleurs, quelques jours auparavant, au Crédit Lyonnais, les mécanographes ont débrayé et manifesté sans pour cela que le climat se soit élevé dans l'entreprise. La différence, c'est qu'au Crédit Lyonnais, les syndicats contrôlent entièrement l'action et ne cherchent pas systématiquement à l'élargir. La direction du C.N.E.P. se rend compte rapidement qu'il y a quelque chose d'inaccoutumé lorsque les mécanographes manifestent, suivis quelques jours après, par les employés, et montent tous ensemble dans les couloirs de la Direction. Les discussions entre les membres de la Direction et les jeunes représentants des grévistes n'ont pas la même tournure que les réunions habituelles. Le courage direct des délégués rompt avec les formules jolies et onctueuses des représentants syndicaux légaux dans la période de calme sur le rude : "Allégez vos arguments,

monsieur le secrétaire général ! C'est trop long ! Depuis 2 heures nous discutons et nous n'avancions pas !" et le secrétaire obtempère.

Les 20% d'augmentation de prime de machine et les 30% de prime spéciale aux employés accordés après la manifestation devant l'A.P.B. ne peuvent suffire à calmer les grévistes. Les employés contrôlent leur mouvement et sentent qu'ils peuvent arracher beaucoup plus. S'abritant derrière les instructions gouvernementales, les banquiers déclarent ne pouvoir faire mieux. La direction du C.N.E.P. ne dit-elle pas, lors d'une entrevue avec le Comité de grève des mécanographes : "Si vous voulez une augmentation de salaires, faite la grève générale. Nous suivons au Comptoir les instructions de l'A.P.B. qui nous interdisent de partir en flèche dans le domaine des salaires". En parlant ainsi, le Directeur du Comptoir ne croyait peut-être pas si bien dire. On connaît la suite, le débrayage, par les grévistes du C.N.E.P., des banques des boulevards et l'ordre de grève générale lancé par les syndicats pour contrôler le mouvement. A partir de ce moment, les banquiers prennent conscience du fait que les syndicats dirigeant la grève, le caractère du mouvement va changer. Ils vont pouvoir discuter avec des "responsables" et s'entendre.

Patrons et gouvernement espèrent qu'après quelques jours, la grève va s'effriter ou bien pourrir. Ils se rendent compte rapidement que la grève des banques est un mouvement profond, qui tient bon et menace de s'étendre à d'autres corporations. Pour empêcher leur entrée en lutte, le gouvernement lâche du lest.

Les Cheminots obtiennent la répartition d'un crédit de 7 milliards aux actifs et de 900 millions aux retraités, augmentation hiérarchisée qui se chiffre par une aumône pour les petites catégories. Avec l'appui des syndicats, Autonomes et C.G.T. compris,

eux qui réclamaient auparavant respectivement 5.000 et 10.000 francs égaux pour tous, le gouvernement réussit son opération. Aucune action n'est entreprise pour protester et profiter de la situation favorable. Le souvenir et la peur des grèves d'août 1953 est encore trop vivace dans la mémoire des dirigeants syndicaux.

Une simple menace de grève des Postiers suffit au gouvernement pour exécuter les promesses non tenues depuis plusieurs mois au titre de l'aménagement des catégories C et D. Les Postiers obtiennent de 1.300 à 3.000 francs d'augmentation mensuelle, avec rappel depuis le 1er janvier 1957.

Dans toutes ces corporations, les syndicats donnent leur accord sans chercher à entamer la moindre lutte pour arracher une véritable augmentation de salaires. Mais si la conjonction des objectifs du gouvernement et des syndicats arrive à maintenir le calme dans toutes ces sections, cela n'empêche pas la grève des banques de tenir, et la fièvre revendicative de monter ailleurs. Les Assurances, les Douanes, les Fonctionnaires, les Gaziers et Electriciens, les Pénitenciers restent autant de secteurs où les revendications en litige menacent de créer une explosion sociale sans précédent.

A partir du moment où les patrons se rendent compte qu'ils ne pourront pas faire pourrir la grève des banques, le danger d'extension qu'elle représente les oriente résolument vers un compromis. La comédie des banquiers se cachant derrière le paravent gouvernemental doit cesser.

Les Echos, organe officieux du C.N.E.P., présentent le gouvernement de changer d'attitude. Le 18 juillet on peut y lire : "Le circuit bancaire se coince complètement. Le gouvernement ne doit pas se contenter de dire non à la grève. Il est au contraire de son devoir de faciliter les négociations en vue

d'aboutir à une solution sans doute possible et raisonnable".

Le même journal, le 19 juillet, qualifie de "faute grossière" et de "démonstration d'impuissance" le veto du Ministre des Finances à la Commission Nationale de Conciliation du 16 juillet. Jusqu'à l'Aurore du 20 juillet qui écrit : "Il faut une solution pour les banques".

La paralysie du circuit bancaire risque d'avoir de graves conséquences économiques pour le pays. La bourgeoisie voit s'approcher avec effroi la fin de mois et la menace d'une situation sociale très grave. Dans cette situation, le tournant de l'orientation du C.N.P.F. sur la grève des banques coïncide sur le plan politique avec le vote unanime de l'Assemblée Nationale le 23 juillet, enjoignant au gouvernement de mettre fin rapidement à la grève des banques par la libre discussion entre patrons et salariés des conventions de travail et des salaires. Le vote au Parlement apparaît comme une victoire morale pour les grévistes. En réalité, il traduit "l'Union Sacrée" de tous les partis pour mettre fin au danger d'une crise sociale violente. L'ampleur de la grève oblige les "élus" à faire respecter la loi aux patrons. Les ponts sont jetés pour mettre fin au conflit des banques par un compromis acceptable par les banquiers.

patrons, gouvernement... et syndicats d'accord pour la reprise du travail

La journée du vendredi 26 juillet, où se réunit la Commission Nationale de Conciliation, s'avère être, comme le signalent les Echos du même jour, "une journée sociale décisive". Il est bon de citer ce que dit l'organe patronal ce jour-là, dans un article intitulé : "Retour au calme ou 250.000 grévistes".

Les Echos écrivent : "Si le conflit des banques est résolu, le climat, dès le début de la semaine prochaine, sera redevenu très calme. Dans l'hypothèse inverse... on peut se trouver dès lundi devant 250.000 grévistes et une situation grave.

En effet, si les employés de la Banque de France arrêtent à leur tour le travail, la paralysie du système bancaire deviendra quasi totale.

D'autre part, les employés d'Assurances risquent d'être absorbés par le mouvement et rien ne prouve qu'ils seront les seuls.

Du côté du Gaz et de l'E.D.F., les dangers de contagion ne sont pas moins à redouter.

Il est manifeste que, jusqu'à présent, les dirigeants syndicaux, qui estiment, soit que le moment est mal choisi, soit que les risques d'inflation sont réels, n'ont pas poussé systématiquement à l'extension du mouvement".

Et les Echos, sachant que les syndicats ne tiennent pas à voir le conflit se prolonger, écrivent dans un autre article du même jour :

"La Commission Nationale de Conciliation pourra-t-elle aboutir ? Y aura-t-il nécessité de désigner un médiateur ? Les deux parties s'inclineront-elles ?

Autant de questions, lourdes d'inconnues, MAIS IL NE FAIT GUERE DE DOUTE QUE LES SYNDICATS AURONT UNE ATTITUDE CONCILIATRICE".

Les patrons ne s'y trompent pas. Les dirigeants syndicaux, effrayés par le danger de contagion que constitue la grève des banques, sont prêts à négocier un compromis sur le dos des employés. Ce n'est surtout pas d'une augmentation égale pour tous que l'on discutera, cela pourrait servir d'exemple à tous les secteurs de la classe ouvrière pour s'aligner sur cette revendication. C'est encore une bonne petite augmentation hiérarchisée que les dirigeants syndicaux "arracheront après une âpre discussion", comme ils auront le toupet de le dire le lendemain à la

Bourse du Travail. Quant aux 40 heures, ils font confiance aux banquiers pour en discuter à la prochaine Commission Paritaire.

Les dirigeants syndicaux ont pensé la veille qu'en réunissant les employés de banque un samedi matin à la Bourse du Travail, il leur serait plus facile de faire entériner la reprise du travail. Ils ont fait un mauvais calcul. Les employés viennent aussi nombreux au meeting que les jours de semaine. L'annonce des résultats de la Commission Nationale de Conciliation soulève la colère des grévistes : les employés devront attendre décembre pour bénéficier des 8% d'augmentation, entièrement absorbés pendant 5 mois par la retenue des jours de grève. Les trois dirigeants fédéraux s'évertuent, sous les huées, à expliquer que ce n'est qu'un armistice, qu'il faut reprendre le travail et continuer la lutte sur le plan des entreprises. L'unité au sommet est solide lorsqu'il s'agit de tourner le dos aux intérêts des travailleurs. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, l'accueil fait par les grévistes aux décisions des bureaucrates syndicaux.

Une fois de plus, les dirigeants syndicaux avaient réussi à sauver la bourgeoisie française d'une situation sociale qui s'annonçait extrêmement grave. Les Echos du 27 juillet pouvaient écrire avec soulagement : "La journée d'hier, comme nous l'avions annoncé, a été décisive : les principaux conflits sociaux ont été résolus et le retour au calme pour août est amorcé".

Le personnel pénitentiaire obtient 3.000 francs par mois d'augmentation, mais il est menacé de la suppression du droit de grève.

Dans le Gaz et l'E.D.F., l'accord conclu entre le gouvernement et les syndicats met fin à l'agitation. Les Gaziers et Electriciens obtiennent un acompte spécial de 30% avec un minimum de 12.000 francs.

La Banque de France, qui était prête à entrer en grève, se voit accorder les mêmes avantages que les employés de banque.

Les employés d'Assurances, victimes de l'arrêt du mouvement dans la Banque, n'obtiennent en tout et pour tout qu'une prime unique de 4.000 francs, et devront attendre septembre pour discuter les salaires. A ce sujet, les Echos du 27 juillet ajoutaient : "Un mouvement semble maintenant difficile à déclencher dans les Assurances après la reprise du travail dans les banques".

Nous avons vu comment les employés de banque ont réagi dans leurs entreprises, après la reprise du travail ordonnée par les syndicats. En premier lieu, au C.N.E.P., ils ont continué la lutte pour le paiement des jours de grève.

Dans les autres banques, des débrayages limités d'une journée entière ont eu lieu les jours suivants. Pour reprendre en mains le mouvement, le Comité National de Grève réapparaît, et demande aux banquiers un système de compensation des journées de grève. En cas de refus, les organisations syndicales s'opposent aux heures supplémentaires et à la résorption du retard. Pour faire oublier leur couardise, les dirigeants syndicaux jouent les matamores et croient pouvoir redorer leur blason, bien terni depuis le 27 juillet.

Mais tout ceci ne peut aller bien loin. la grève est en déclin partout et ses derniers soubresauts démontrent encore plus clairement aux employés qu'en arrêtant la lutte sur le plan national, les bureaucrates syndicaux ont désuni le mouvement et livré les employés, isolés sur le plan de leur entreprise, à toutes les manoeuvres patronales.

l'intervention des camarades de la "tribune libre"

Nous avons vu comment, après avoir déposé leur cahier de revendications, les mécanographes du Portefeuille du C.N.E.P., en débrayant, ont donné le départ à la plus grande grève qu'il y ait jamais eu dans la corporation.

Au début de la grève, le mouvement des employés de banque s'organise indépendamment des appareils syndicaux. Constamment, dans leur action, les employés débordent les organisations syndicales. Les cortèges dans les couloirs de la Direction du C.N.-E.P., la manifestation du 28 juin devant l'A.P.B., la manifestation et le débrayage des banques sur les boulevards, où les dirigeants fédéraux n'étaient pas au courant le matin même, la manifestation devant le Ministère des Finances en sont les exemples les plus frappants.

Même lorsque les syndicats ont pris le contrôle du mouvement, une force organisée continue à défendre le point de vue de la base.

Le mercredi 10 juillet, des camarades groupés autour de "l'Unité Syndicale", accompagnés de plusieurs membres du Comité de grève du C.N.E.P., vont demander des comptes au Comité de grève parisien rue Saint-Marc. Le premier communiqué du Comité National de Grève les a indignés, ce n'est pas 12% d'augmentation qu'ils veulent. Ils imposent leur présence à la réunion du Comité de grève parisien.

Les camarades unitaires diffusent, le 12 juillet, à la Grange-aux Belles, un tract précisant la volonté des employés de banque que les bureaucrates syndicaux ont fâcheusement tendance à oublier :

**"5.000 FRANCS EGAUX POUR TOUS ! 40 HEURES
SANS DIMINUTION DE SALAIRES !**

"Voilà ce que veulent les employés de banque.

"Les banquiers cherchent à épuiser le mouvement, nous lanternent, avec l'appui du gouvernement.

"Les employés ne comprennent pas !

"Pourquoi la revendication des 5.000 francs uniformes s'est-elle transformée en 12% ?

"Les employés ne veulent pas faire la grève pour les gradés et les cadres qui, eux, travaillent ! Si les gradés et les cadres ont des revendications, qu'ils cessent le travail et viennent renforcer la grève !

"Les employés ne comprennent pas !

"Après la manifestation dans le Hall du C.N.-E.P., la direction accordait, à deux reprises différentes, 10% de la prime mécanographique.

"Après la manifestation des employés du Comp-toir à l'A.P.B., les banquiers accordaient 30% de prime calculée sur le mois de juin.

"Pourquoi a-t-on donné la directive aux employés de rester chez eux ?

"Les employés, à qui on a imposé du sommet les 12%, minimum 5.000 francs, ne veulent pas la grève passive à la maison.

"Ils veulent :

5.000 FRANCS EGAUX POUR TOUS !

"MANIFESTER leur volonté d'arracher leurs légitimes revendications".

Après la réunion houleuse du 27 juillet, à la Bourse du Travail, où les dirigeants fédéraux ordonnent la reprise du travail, les camarades du C.N.-E.P., qui étaient intervenus pendant la grève pour essayer de redresser une orientation syndicale erronée, se constituent en Comité de lutte.

Dans le tract suivant, diffusé le 12 août, ils tirent les leçons de la grève pour éclairer les employés de banque déçus et écoeurés par des dirigeants fédéraux qui ont sacrifié leurs intérêts à un compromis avec les banquiers :

le comité de lutte du c.n.e.p.

LE COMITE DE LUTTE DU C.N.E.P. S'ADRESSE A
TOUS LES EMPLOYES DE BANQUE

LES RESULTATS :

"Après plus de trois semaines d'un mouvement magnifique et qui a fait l'admiration de tous les travailleurs, les employés de banque ont obtenu une augmentation de 8 à 10% environ suivant les coefficients et l'ancienneté.

"C'est à juste titre qu'ils n'étaient pas satisfaits et cette augmentation en pourcentage défavorisait une nouvelle fois les petites catégories et les jeunes. De plus, l'étalement de la retenue des jours de grève sur cinq mois annulait les effets de l'augmentation jusqu'en décembre. Les employés de banque voulant bénéficier d'une augmentation immédiate ne pouvaient accepter cela, et c'est pourquoi malgré la reprise du travail, qui leur était imposée par tous les dirigeants syndicaux le samedi 27 juillet à la Bourse du Travail, ils ont continué la lutte dans les entreprises pour obtenir le paiement des jours de grève.

"La signature par les trois syndicats en Commission Nationale de Conciliation les obligeaient à se battre sur ce mauvais terrain. Les banquiers ne pouvaient céder sur le principe du paiement des jours de grève. La continuation de la lutte des employés après l'ordre de reprise du travail, véritable camouflet infligé aux dirigeants syndicaux, obligeait les banquiers à accorder un compromis sous forme de prime baptisée "prime de rattrapage de retard". Nous réclamions les 40 heures. Nous sommes obligés de faire des heures supplémentaires : la pilule est amère.

CE QUE VOULAIENT LES PATRONS :

"L'objectif patronal et gouvernemental depuis

le début de la grève des banques était d'isoler le mouvement pour le faire pourrir. Tour à tour, plusieurs corporations (postiers, sécurité sociale, cheminots, etc.) obtenaient des augmentations de salaires pour les calmer momentanément et empêcher leur entrée en lutte. Devant l'impossibilité de fléchir la volonté de combat des employés de banque, et devant les conséquences de la paralysie du circuit bancaire, patrons et gouvernement étaient obligés de discuter et de s'orienter vers un accord.

LE COMITE NATIONAL DE GREVE FREINE L'EXTENSION DU MOUVEMENT :

"A partir des manifestations du C.N.E.P. sur les boulevards et du débrayage des autres banques, les dirigeants syndicaux formaient un Comité National de Grève qui n'était en aucune façon l'émanation de la base.

"Premier mauvais coup : les 5.000 francs pour tous étaient transformés en 12% minimum 5.000 francs.

"Deuxième mauvais coup : les manifestations, élément essentiel de l'extension de la grève, étaient soigneusement évitées ou cloisonnées.

"Aucune manifestation n'était organisée à la sortie d'un meeting, mais, le 22 juillet au soir, manifestation réduite devant l'A.P.B. Le 23, les employés d'assurances manifestaient devant leur siège patronal. Le 26, les fonctionnaires manifestaient devant le Ministère des Finances.

"Le journal patronal Les Echos du 26 juillet avouait avec angoisse : "On peut se trouver dès lundi devant 250.000 grévistes, et une situation grave". Les employés de la Banque de France menaçaient de se mettre en grève et de paralyser totalement le système bancaire. Les assurances, entraînées par la contagion de notre mouvement, auraient profité de ce moment favorable pour se joindre à nous.

"Et surtout c'était l'échéance de fin de mois. Toutes les entreprises dépendaient des banques pour assurer le paiement de leur personnel. Toute la classe ouvrière en a assez des conditions qui lui sont faites. C'était la possibilité d'une explosion sociale générale.

"Le 27, les dirigeants syndicaux signaient l'accord en commission nationale de conciliation : messieurs les patrons pouvaient respirer.

"Les employés de banque ont été frustrés d'une victoire totale à leur portée.

LES LECONS DE LA GREVE DES BANQUES :

"Le mouvement est parti de la base en dehors du contrôle des syndicats. Par leurs manifestations, les employés du C.N.E.P. ont entraîné le débrayage non seulement de l'établissement tout entier, mais aussi des autres banques. A partir du moment où le Comité National de Grève a dirigé le mouvement, les employés de banque n'ont pu contrôler leur lutte. La grève active était transformée en grève passive : "restez à la maison, et suivez les directives syndicales".

"L'obstination des grévistes à poursuivre la lutte et à venir en masse aux meetings quotidiens dans toute la France, a empêché le pourrissement de la grève. En stoppant les manifestations, en n'employant pas cette force à leur disposition, en ne voulant pas forcer la décision, les dirigeants syndicaux s'orientaient vers une solution acceptable pour les banquiers.

"Tout cela devait aboutir à l'accord de la Commission Nationale de Conciliation. Pendant que les dirigeants confédéraux signaient, les fédéraux ordonnaient la reprise du travail, ceci pour soi-disant maintenir l'unité des organisations syndicales. Les employés de banque n'avaient jamais été désunis, l'unité au sommet sacrifiait l'unité à la base. Face aux banquiers qui continuaient à ne faire qu'un bloc, les

employés se retrouvaient affaiblis sur le plan de leurs entreprises, et le mouvement général brisé et cloisonné. Les 5.000 francs égaux pour tous et les 40 heures étaient abandonnés au nom d'une orientation syndicale contraire à la volonté des employés, orientation qui consistait à maintenir le calme social en France.

EMPLOYES DE BANQUE !

"Votre combativité a déjoué en partie ces manœuvres. Bien des yeux se sont ouverts sur le rôle des dirigeants syndicaux, le samedi 27 juillet à la Bourse du Travail. La nécessité du coup de balai dans les organisations syndicales s'impose. Vous en avez assez. Vous avez constaté que les querelles de boutiques des différents dirigeants syndicaux ne les empêchent pas de se mettre d'accord pour étouffer vos aspirations.

"Vous voulez comme nous un seul syndicat mais contrôlé par la base et servant uniquement les intérêts des travailleurs. Pour arriver à cela, vous ne devez compter que sur vous-mêmes. C'est à vous seulement de décider des revendications et des moyens d'action à utiliser pour vous mobiliser.

"Employés de banque, syndiqués ou non, quelles que soient vos opinions politiques, philosophiques ou religieuses, nous vous appelons à rejoindre les camarades groupés autour du Comité de Lutte du C.N.-E.P. et qui combattent pour ces objectifs.

"Le 12 août 1957.

"Le Comité de Lutte du C.N.E.P"

Il reste maintenant aux camarades regroupés dans le Comité de lutte du C.N.E.P. à prendre contact avec les autres banques pour créer, dans chaque entreprise, des comités semblables qui, regroupant les employés les plus conscients des leçons à tirer de la grève qu'ils viennent de vivre, appelleront tous

leurs camarades à imposer leur volonté aux directions syndicales et à préparer une lutte d'ensemble qui, cette fois, se terminera par la défaite totale des banques.

L'exclusion d'Eemans de la C.G.T.

Les dirigeants syndicaux ne peuvent tolérer, après avoir imposé aux grévistes la reprise du travail, de voir les employés de banque s'organiser en dehors de leur contrôle. Ils ont beau proclamer et reproclamer, dans tous les tracts qu'ils font diffuser, la grande victoire des employés de banque, ceux-ci en jugent différemment.

Pour maintenir leur emprise sur le personnel des banques et empêcher l'expression de la volonté de la base, les dirigeants C.G.T. dans la banque n'hésitent pas, après le premier tract du Comité de lutte du C.N.E.P., à décider l'exclusion du syndicat du camarade Eemans. Au retour de ses vacances, ce camarade est informé de son exclusion décidée en son absence par le seul bureau de la section C.G.T. Le 4 septembre, près d'une quarantaine de syndiqués de son service descendent pendant leur travail protester à la section locale syndicale C.G.T. contre cette mesure arbitraire. On leur brandit les statuts qui, visiblement, sont faits pour permettre l'exclusion, sous le prétexte de "travail fractionnel" de quiconque défendra un point de vue contraire à l'orientation fixée par les dirigeants du syndicat. Malgré leurs protestations, les syndiqués sont avisés de l'exclusion et informés qu'ils n'ont dans cette affaire aucune décision à prendre en Assemblée générale.

Le 6 septembre, la Commission Exécutive C.G.T. confirme par 21 voix contre 5 l'exclusion d'Eemans. Deux semaines après, ce camarade reçoit du patron un blâme pour "avoir provoqué un arrêt de travail non motivé".

Le 27 septembre, une lettre ouverte à Pierre Lebrun et aux membres du Bureau Confédéral C.G.T. est diffusée à la porte de l'entreprise.

lettre ouverte à pierre lebrun

Copie aux camarades :

ROUZAUD, SCHAEFFER, EHNI, PASTRE, et FRACHON.

"Camarade,

"Je voudrais porter à ta connaissance des faits qui se sont déroulés au Comptoir National d'Escompte de Paris et qui ont abouti à mon exclusion de la C.G.T. sous le motif "travail fractionnel". Je m'autorise de tes récentes déclarations au dernier Congrès confédéral de la C.G.T. pour te demander d'intervenir sur cette grave question qui met en jeu tous les principes de la démocratie syndicale et qui compromet tout pas en avant dans la voie de la réunification syndicale dans une centrale unique et démocratique.

"Dans le Peuple du 1er juillet, tu disais en rappelant ta proposition de résolution sur la question de la réunification syndicale :

"Pas d'exclusive à l'égard d'aucune catégorie de travailleurs et notamment, pour des raisons d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses :

" - Indépendance à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et de l'église (laïcité de l'organisation syndicale) ;

" - Auto-détermination de l'organisation syndicale par les moyens de la démocratie intérieure.

"La C.G.T. est prête à rechercher avec les autres organisations tous les moyens d'assurer dans le respect absolu des prérogatives et des responsabilités des organismes statutaires :

" - La liberté individuelle et collective d'ex-

pression de tous les courants de pensée de la classe ouvrière ;

" - Leur représentation démocratique."

"Par 21 voix contre 5, la Commission Exécutive de la CG.T. du C.N.E.P. a décidé de m'exclure du syndicat sans avoir pris l'avis des syndiqués réunis en Assemblée générale.

"Je suis exclu parce que l'on me reproche d'avoir participé au Comité de lutte du C.N.E.P. Je tiens à te signaler que ce Comité de lutte a été formé après la fin de la grève.

"Pendant la grève des banques, ma position a été de défendre constamment une AUGMENTATION EGALE POUR TOUS et l'élargissement du mouvement, qui est parti du C.N.E.P., par les manifestations et le contrôle de la base. J'ai toujours soutenu cette position, personne ne m'a fait grief de mon activité pendant la grève, et même des camarades qui m'ont exclu me reconnaissent un rôle actif dans ce mouvement.

"Le Comité de lutte qui s'est formé n'est en aucune façon dirigé contre les organisations syndicales. Bien au contraire, il demande aux Employés de rester organisés syndicalement et le Comité, dans son premier tract, précisait : "NOUS VOULONS UN SEUL SYNDICAT CONTROLE PAR LA BASE". Cela est donc clair.

"Depuis des années, je réclame à toutes les instances du Syndicat la possibilité de porter à la connaissance des syndiqués mon point de vue. A la veille des Congrès, même lorsqu'une Tribune Libre était instaurée, il ne m'a jamais été permis de m'exprimer. Tous mes articles ont été refusés et non insérés. Je n'ai donc aucun autre moyen, comme militant syndical, de défendre mes positions qu'en éditant avec mes camarades de tendance une Tribune Libre.

"Un courant de pensée est donc étouffé depuis des années dans la C.G.T. parce que la tendance (qui est d'ailleurs, elle, une fraction) contrôlant actuellement l'organisation, ne peut tolérer une orientation différente de la sienne.

"Personne ne peut oublier qu'en 1947, une des raisons de la scission a été l'étouffante atmosphère anti-démocratique qui régnait dans la C.G.T. et a entraîné des syndiqués à quitter l'organisation. Ceci ne constitue pas une approbation de la scission car à l'époque, je m'y suis fortement opposé.

"C'est le droit le plus absolu pour les militants du parti communiste français d'être opposés à ma tendance. Ce n'est plus leur droit de se servir de leurs postes dans l'organisation syndicale pour imposer aux syndiqués leur orientation politique et exclure bureaucratiquement un camarade qui n'approuve pas les positions du bureau politique du P.C.F.

"Bien loin de renforcer le Syndicat, mon exclusion arbitraire au contraire, l'affaiblira. Je te signale cependant que j'ai conseillé aux camarades qui, écoeurés par ces méthodes anti-démocratiques, menaçaient de déchirer leur carte, de n'en rien faire.

"Je pense que le combat doit être mené pour réformer la C.G.T. dans un sens plus démocratique. Le droit de tendance à l'intérieur du syndicat pour arriver à la réunification syndicale. Tous les courants de pensée, quels qu'ils soient, doivent avoir leur place à la C.G.T. Il faut en finir avec les pratiques bureaucratiques, surtout quand elles sont camouflées au travers de belles phrases sur la démocratie syndicale qui, j'ai le regret de le constater, n'existe pas dans la C.G.T. à tous les échelons.

"J'espère qu'avec le poids de ton autorité, tu interviendra pour faire cesser les exclusions arbitraires et faire régner une démocratie REELLE dans la

C.G.T.

"En attendant une réponse de ta part, reçois, camarade, mes salutations syndicalistes.

Louis EEMANS.

"P.S. - Tu trouveras ci-joint une première liste de syndiqués C.G.T. du C.N.E.P. qui ont protesté contre mon exclusion et réclamé la convocation immédiate d'une Assemblée générale des syndiqués."

les manifestations, élément essentiel de l'extension des luttes

Si les appareils syndicaux et politiques ne s'opposent jamais ouvertement aux luttes dans les derniers mois, on est à même de constater combien les manifestations les inquiètent au plus haut point. Ce sont les habituelles mises en garde contre les "provocations de la part des dirigeants syndicaux, lorsque les travailleurs veulent manifester. Les ouvriers et les jeunes rappelés de Grenoble, Nantes, Rouen, St-Nazaire, en savent quelque chose. Tout le monde connaît maintenant les communiqués du P.C.F. ou de la C.G.T. dans ces secteurs, désavouant les manifestations. Lorsque les appareils organisent une manifestation, c'est toujours en faisant appel au calme.

Il est évident que, par leur caractère même, les manifestations tendent à déborder constamment les objectifs des appareils :

1) Par leur aspect spectaculaire, elles élèvent rapidement la température revendicative dans l'entreprise ou dans la localité. Elles ont une valeur d'exemple pour toutes les corporations et sont un appel à engager la lutte ensemble.

2) Face à la police, les travailleurs dans une manifestation, se dressent en tant que classe face à l'appareil d'Etat bourgeois. Soumis à l'Etat bourgeois

par mille liens, les appareils syndicaux sont inévitablement débordés et aux prises avec des problèmes révolutionnaires qu'ils ne veulent pas voir posés.

3) Dans les manifestations, les masses s'opposent aux appareils. Ceux-ci sont souvent obligés de tenter d'en prendre le contrôle ou de s'y opposer ouvertement.

Dans la banque, la manifestation du C.N.E.P. sur les boulevards, accompagnée du débrayage des autres banques marque le point culminant de l'action autonome des employés de banque.

revendications unitaires et grève générale

Les travailleurs s'engagent actuellement le plus souvent dans des actions partielles, sur des revendications catégorielles. Ils pensent qu'ainsi ils peuvent plus facilement contrôler leur lutte. Ceci ne s'oppose pas à la lutte d'ensemble nécessaire. Pour lier la lutte partielle à la lutte d'ensemble, il est indispensable de définir clairement la revendication unitaire qui puisse permettre de tracer la perspective d'une lutte générale, dont les travailleurs ont conscience, comme forme de combat efficace contre le patronat.

Au cours de l'élargissement de l'action, les revendications catégorielles des mécanographes passent au second plan et cèdent le pas à la revendication unitaire d'une augmentation égale pour tous, qui, elle-même, fait progresser rapidement la conscience des employés et accélère la généralisation de la lutte. L'augmentation égale pour tous est la revendication qui exprime la tendance à la lutte révolutionnaire de la classe ouvrière.

Les dirigeants syndicaux et politiques, fidèles à eux-mêmes, ne peuvent que défendre que des revendications hiérarchisées qui s'opposent à la préparation

du mouvement d'ensemble. Les appareils dévoilent par là leur caractère conservateur. Ils cherchent à s'appuyer sur les couches les plus conservatrices des travailleurs, en défendant des revendications hiérarchisées. De plus, pour les plus basses catégories, ils ne mettent en avant que des revendications ne pouvant mettre en danger le régime "acceptable" par la bourgeoisie (exemple : les 146 francs de l'heure de la C.G.T., l'acceptation des 48 heures par le congrès de la C.G.T.).

Lorsque les appareils ont pris le contrôle de la lutte, ils ont immédiatement fixé les limites de la grève des banques. Leur premier objectif a été d'arrêter les manifestations et de transformer la revendication unitaire des 5.000 francs égaux pour tous en augmentation hiérarchisée. Rien n'a été fait pour tracer une perspective à la lutte, pour montrer le lien existant entre toutes les grèves qui ont lieu à ce moment-là et la grève des banques. Pendant toute cette période, l'Humanité et Franc-Tireur se contentent simplement d'être des journaux d'information ou plutôt, comme nous l'avons vu, de "désinformation". Il faut absolument empêcher l'extension des mouvements.

Le caractère en apparence spontané de la grève des banques exprime la situation explosive existant dans la classe ouvrière française. Tous les traits principaux de la grève font apparaître les qualités de la jeunesse : spontanéité, combativité, générosité et lui impriment son caractère éminemment contagieux. La jeunesse, élément dynamique de la grève, est en grande partie inorganisée. L'expérience que les jeunes ont tiré de la grève des banques est le meilleur garant du succès de la lutte à venir contre le patronat et les appareils syndicaux qui étouffent leurs aspirations. Les jeunes rejoindront en masse cette avant-garde qui, depuis août, est en rupture complète avec les appareils.

C'est toujours au niveau le plus élevé atteint par les luttes précédentes que démarrent les combats de la classe ouvrière. Août 1953 et août-septembre 1955 jalonnent la route du combat des travailleurs contre patronat et directions syndicales et politiques. Ces luttes, déclenchées par les travailleurs eux-mêmes, ainsi que celles des rappelés, posent en elles-mêmes, le problème de l'organisation autonome des masses.

La grève des bureaux-gares des P.T.T. préluait en décembre 1952, au grand mouvement d'août 1953. Les métallos d'Albert, au début de 1955, en manifestant dans les rues, montraient la voie. Quelques mois plus tard, les travailleurs de Nantes, St-Nazaire, Albi poussaient la lutte à un niveau plus élevé : assauts livrés aux sièges patronaux, batailles de rue, et jusqu'à l'occupation pendant toute une nuit de la Préfecture à Albi.

Dans ce sens, la grève des banques est la préface des prochaines luttes qui se dérouleront dans la classe ouvrière française.

Jusqu'ici, toutes les manifestations offensives, en dehors du contrôle des appareils, étaient cantonnées à la province. Elles viennent, cette fois-ci, se dérouler à Paris, là où le poids des appareils est le plus puissant.

Une des originalités du mouvement des banques par rapport aux événements d'août 1953 est dans le fait que l'élément conscient est au départ de l'action.

A l'origine du mouvement, il y a un petit noyau de camarades du C.N.E.P., regroupés à la suite du travail patient d'un militant. Ce travail a permis de nourrir de nos idées un mouvement qui devait rapidement s'élargir à des milliers d'employés.

Ceci doit faire comprendre toute l'importance de l'organisation des travailleurs indépendamment des syndicats. Si les appareils syndicaux, dans la conjoncture présente, ont pu coiffer le mouvement assez rapidement, cela tient surtout à l'inexistence d'un regroupement autonome des employés ailleurs qu'au C.N.E.P. On peut dire, avec certitude, qu'un groupe de camarades réunis autour de la "Tribune Libre", au Crédit Lyonnais ou à la B.N.C.I., pouvait permettre de pousser bien plus loin l'action autonome des employés. Face au Comité National de Grève des bureaucrates, pouvait se constituer le Comité National de Grève, émanation de la base, qui aurait pu, en tant que direction autonome des employés, disputer efficacement la direction de toute une corporation aux appareils.

Depuis des années, la classe ouvrière française essaie de s'affranchir, dans les combats qu'elle engage, de la tutelle des appareils syndicaux et politiques. Elle tente chaque fois de dresser en face d'eux ses propres organismes de lutte.

Dans les combats à venir, le problème de l'organisation autonome des masses se posera avec encore plus d'acuité.

La grève des banques aura été, dans ce sens, une expérience de la classe ouvrière poussée à un niveau plus élevé que dans les luttes précédentes. Alors que, dans ces luttes, aucune forme organisationnelle, mise en avant par les travailleurs ne survivait à la fin de l'action, au C.N.E.P. un Comité de lutte est né après la grève. Là aussi, la grève des banques montre que les travailleurs ont compris que, pour remporter la victoire, ils doivent s'organiser indépendamment des appareils.